

## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection  
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat  
compétente en matière d'environnement*

**Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative**

### Cadre réservé à l'administration

Date de réception

Dossier complet le

N° d'enregistrement

### 1. Intitulé du projet

Construction de serres agricoles sur la commune de Grillon

### 2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

#### 2.1 Personne physique

Nom JOUVE

Prénom Claude

#### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET

Forme juridique

*Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1*

### 3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
N° 36 (sans PLU)	SHON 20 168 m <sup>2</sup> SEUIL MINIMUM 3 000 m <sup>2</sup> SEUIL MAXIMUM 40 000 m <sup>2</sup>

### 4. Caractéristiques générales du projet

*Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire*

#### 4.1 Nature du projet

Construction d'une serre de type MULTICHAPELLE en plastique à usage agricole d'une surface de 20 168 m<sup>2</sup>.

Les pans Sud de la serre seront équipés de panneaux solaires photovoltaïques pour une puissance de 1 684 kWc.

Les terres appartiennent et sont exploitées à et par M. JOUVE

## 4.2 Objectifs du projet

Le projet de construction d'une serre multichapelle, présente deux objectifs pour l'activité agricole de M. JOUVE :

- le développement de la culture de maraîchage (salade, tomates,...), avec la protection conférée par les serres.
- Une diversification des cultures toujours en agriculture biologique, qui permet d'élargir les débouchés et de mieux valoriser la production. (cf notice agricole)

## 4.3 Décrire sommairement le projet

## 4.3.1 dans sa phase de réalisation

La parcelle concernée est une terre de culture étant en partie envahie par une végétation spontanée. Il n'a prévu aucun défrichage, les terres sont toujours cultivables. Il est juste question de remettre en état le terrain pour une mise en culture sous serre. L'emprise grt gaz avec des distances réglementaires tenues de 15 m (marge de 10 m par rapport aux distances réglementaires (5m)) a été prise en compte. La construction de la serre s'étalera sur 8 à 10 semaines et la période d'intervention sera concertée avec les services concernés afin de ne pas déranger les cycles biologiques de la faune locale.

Les eaux pluviales seront gérées et collectées vers un bassin de rétention adapté. Cette étude sera réalisée par un bureau d'étude spécialisée. Le dossier de déclaration au titre de la loi sur l'eau sera déposé et instruit conjointement au permis de construire.

La centrale photovoltaïque en toiture sera équipée de panneaux polycristallins de couleur bleutée, fabriqués en France par de la société SILIA basée à Lannion et Venissieux. Un poste de transformation sera implanté en limite de propriété.

## 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

La serre MULTICHAPELLE permettra à l'exploitant de mieux contrôler les cultures face aux aléas climatiques et ainsi pérenniser son activité agricole en agriculture biologique.

Des cultures maraîchères diversifiées seront mises en place sous la serre avec notamment (salades, tomates, aubergines, fruits rouges, ...) la serre permettra de diminuer l'utilisation d'intrants et la diversification des cultures apportera de nouveaux clients.

Ce projet permettra également la création d'emplois au sein de l'exploitation (emplois permanents et saisonniers).

L'électricité produite par la centrale photovoltaïque sera injectée sur le réseau et elle correspondra à la consommation de 845 foyers.



**4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Cette opération est soumise à permis de construire et à déclaration concernant le rejet d'eaux pluviales suivant la rubrique 2.1.5.0 de la Loi sur l'Eau.

**4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli**

Demande de Permis de Construire

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques	Valeur
surface du terrain	40 737 m <sup>2</sup>
surface de la serre	20 168 m <sup>2</sup>
hauteur faitage	6.3 m
largeur d'une chapelle	9.6 m
puissance photovoltaïque	1 684 kWc

**4.6 Localisation du projet**

Adresse et commune(s)  
d'implantation

Lieu-dit Le Colombier  
84 600 Grillon

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. 4° 55' 03" E Lat. 44° 22' 52" N

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° : 41° et 42° :

Point de départ :

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_ Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_

Point d'arrivée :

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_ Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_

Communes traversées :

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui  Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui  Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui  Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

**5.1 Occupation des sols**  
 Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

La parcelle ZI 124, concernée par le projet, est une ancienne terre cultivée avec comme cultures, des vergers de kiwi, abricotier, poiriers, pommiers et asperges. Une partie de cette parcelle est aujourd'hui utilisée en prairie et déclarée comme telle à la PAC.

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui  Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :  
 Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

-Plan d'Occupation des Sols approuvé le 15/10/1988  
 -Zone NC (Non Constructible) : Les parcelles sont des terrains agricoles, donc constructible pour la nécessité de l'exploitation agricole.

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui  Non

**5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :**  
 Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Source : <a href="http://pn.mhn.fr/carto/metroполе">pn.mhn.fr/carto/metroполе</a>
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Source : <a href="http://pn.mhn.fr/carto/metroполе">pn.mhn.fr/carto/metroполе</a>
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La Cour Administrative d'Appel de Marseille a rendu le 2 avril 2010 un arrêt portant annulation du jugement du TA de Nîmes. Par cette décision, la Cour a rendu le PPRi du lez applicable dans l'ensemble des communes vauclusiennes à l'exclusion de Grillon et de Richerenches. sources : PRIM.net - IAL Grillon
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
d'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Natura 2000 : Directive Habitats - ZSC - FR8201676 - Sables du Tricastin à environ 6 600 m et 8 000m
d'un monument historique ou d'un site classé ou patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	



6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>			
engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'irrigation est effectuée par l'intermédiaire d'un forage. (autorisation et référencement Agence de l'eau RMC) la culture sous serre permet de limiter l'apport en eau en limitant la transpiration.
impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les cultures sous serres seront réalisées en sol (et non hors sol)
est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les matériaux extraits lors du creusement du bassin de rétention des eaux pluviales seront réutilisés sur site pour la construction des digues de ce même bassin.
est-il déficitaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?			
<b>Milieu naturel</b>			
est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La parcelle projet est une ancienne terre agricole actuellement non exploitées. Le projet prévoit la remise en état de ces terres pour la culture et ne portera pas atteinte à la végétation naturelle environnante. Aucune des haies bocagères bordant les parcelles du projet ne sera détruite.
existence : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les zones protégées type natura 2000 concernées sont assez éloignées de la zone projet et les cultures sous serres se feront en agriculture biologique, ce qui limitera l'impact de l'activité sur le milieu environnant. La période de travaux devra être en adéquation avec le cycle biologique de la faune locale afin de ne permettre aucune gêne environnementale.
est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
énumérées au 5.2 du présent formulaire ?			

Les terres sont d'anciennes terres de culture que le projet prévoit de réhabiliter.

Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?

Est-il concerné par des risques technologiques ?

**Risques et nuisances**

Est-il concerné par des risques naturels ?

- zone sismicité 3 (moyen)
- Feu de forêt - le projet n'est pas concerné
- Inondation - le projet n'est pas concerné
- Mouvement de terrain - le projet n'est pas concerné

Engendre-t-il des risques sanitaires ?

Est-il concerné par des risques sanitaires ?

**Commodités de voisinage**

Est-il source de bruit ?

Est-il concerné par des nuisances sonores ?

Engendre-t-il des odeurs ?

Est-il concerné par des nuisances olfactives ?

Engendre-t-il des vibrations ?

Est-il concerné par des vibrations ?

	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<b>Population</b>	<b>Cadre de vie /</b>	<b>Patrimoine /</b>	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines, agriculture, urbanisme / aménagements ?
	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>				Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?
	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<b>Pollutions</b>	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	
	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>		Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	



6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

## 7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le site d'implantation du projet de serres agricoles équipées de panneaux solaires photovoltaïques en toiture prévoit la réhabilitation d'anciennes terres de culture, et la production va se faire en sol, avec la protection conférée par les serres.

Le document d'incidence au titre de la loi sur l'eau sera réalisé par un bureau d'étude spécialisé. Il sera déposé et instruit conjointement au permis de construire.

Enfin, la justification agricole de ce projet et les raisons de ce choix sont présentés dans la notice agricole annexée à cette demande.

Le projet se situe en dehors de toutes zones réglementaires type Natura 2000 et de toutes zones d'inventaires type ZNIEFF. Aucune des haies bocagères bordant les parcelles ne sera supprimée et la période d'intervention se fera en adéquation avec les cycles biologiques de la faune locale. La culture sous serres se fera en Agriculture Biologique, donc sans utilisation d'intrants et de pesticides.

Au vu de ces éléments, nous pensons donc que ce projet peut être dispensé d'étude d'impact.



Signature

GRILLON

Fait à

le, 20 novembre 2014

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

9. Engagement et signature

Notice Agricole  
Notice environnementale

Objet

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire  
Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet	
1 L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée :	<input checked="" type="checkbox"/>
2 Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) :	<input checked="" type="checkbox"/>
3 Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain :	<input checked="" type="checkbox"/>
4 Un plan du projet au 1/25 000 pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé :	<input checked="" type="checkbox"/>
5 Sout pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complètes si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau :	<input checked="" type="checkbox"/>

8.1 Annexes obligatoires

8. Annexes